

REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VTT 2012

GENERALITES

Le championnat départemental UFOLEP de VTT X-Country 2012 se déroule en 1 épreuve

- LONGUEIL STE MARIE le 25 Mars

Cette épreuve est ouverte à tous (licenciés UFO extérieurs- licenciés d'autres fédérations – non licenciés sous réserve de présenter un certificat médical) mais un classement distinct des UFOLEP Oise sera établi séparément par catégorie.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Licence homologuée depuis au moins 8 jours.

Etre en possession du carton

CATEGORIES D'AGES CONCERNEES

<u>Catégories d'âges</u>	<u>Années de naissance</u>
Jeunes M ou F 13 –14 ans	1997 - 1998
Jeunes M ou F 15 – 16 ans	1995 - 1996
Jeunes Masculins 17 – 19 ans	1992-1993-1994
Adultes Masculins 20-29 ans	De 1982 à 1991
Adultes Masculins 30– 39 ans	De 1972 à 1981
Adultes Masculins 40 -49 ans	De 1962 à 1971
Adultes Masculins 50– 59 ans	De 1952 à 1961
Adultes Masculins + 60 ans	A partir de 1951
Féminines 17 – 29 ans	De 1982 à 1994
Féminines 30 – 39 ans	De 1972 à 1981
Féminines + 40 ans	1971 et avant
Tandem	A partir de 1994

Ces catégories concernent les simples licences UFOLEP non surclassés.

Pour les double ou triple licenciés voir le règlement National

DEROULEMENT DE L' EPREUVE

Application du règlement National (*à voir sur <http://www.activites-cyclistes-ufolep.info/>*)

Les horaires de départ sont fixés à partir de 13 h 30 (départ par vagues selon les catégories)

Appel des concurrents 10 mn avant soit 13 h 20

MATEREL

Le changement de roue et de vélo est interdit en tout point du parcours ainsi que l'échange entre compétiteurs.

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque obligatoire, et du maillot de club (les maillots publicitaires ainsi que les maillots de groupes sportifs sont interdits).

Port du casque obligatoire dès l'échauffement.

CLASSEMENTS UFOLEP OISE

A l'issue de l'épreuve un classement des UFOLEP Oise sera établi par catégorie.

RECOMPENSES

Il n'y aura pas de titre Départemental si moins de 3 partants UFOLEP Oise dans une catégorie

Au 1^{er} de chaque catégorie : un maillot (si au moins 3 partants), une gerbe, une coupe

Au 2^{ème} : une médaille

Au 3^{ème} : une médaille

Port du maillot du club et cuissard obligatoire sur le podium.

CONTROLE DES EPREUVES

Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au contrôle d'arrivée, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

SECURITE – RESPECT DE LA NATURE

Tout concurrent s'engage à respecter le code de la route, à respecter l'environnement (**garder les emballages de produits énergétiques dans la poche**).

ENGAGEMENTS

UFOLEP 5 euros

Autres fédérations 6 euros

Non licenciés 7 euros

Inscriptions par mail ou par écrit à retourner au plus tard le 22 mars à :

Yves FREMONT

72 Rue Pierre Jacques

60290 Neuilly Sous Clermont

yves.fremont1@free.fr ou asl.vtt@free.fr

Chèque à l'ordre de l'UC Villers St Paul

Inscriptions possibles sur place, une majoration de 3 euros sera demandée.

Pour les UFOLEP Oise il faut **obligatoirement** s'engager par club, accompagné du règlement par chèque à l'aide de l'imprimé ci-joint.



Bulletin d'engagement Championnat Départemental VTT 2012

CLUB : _____

Nom	Prénom	Date de naissance	Catégorie Championnat	N° de licence

Engagement Championnat: 5.00 € x =

Les engagements sont à retourner avant le 22 Mars 2012 accompagnés
obligatoirement du règlement à : Yves FREMONT 72 Rue Pierre Jacques 60290
Neuilly sous Clermont. Chèque à l'ordre de l'UC Villers St Paul